



Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques

PAC- Rif central (Maroc)

RAPPORT de l'atelier sur la GIZC/Actions pilotes et l'Analyse de durabilité

(Al Hoceïma, les 19 et 20 octobre 2009)

RAPPORT
DE L'ATELIER SUR LA GIZC/ACTIONS PILOTES ET L'ANALYSE DE DURABILITE
(Al Hoceïma, les 19 et 20 octobre 2009)

Introduction

1. Conformément aux spécifications techniques des activités GIZC et Analyse de Durabilité, un atelier été organisé à Al Hoceïma les 19 et 20 avril 2009 par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement / Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (SEEE/DSPR), en collaboration avec le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP).

Objectif de l'atelier

2. Cet atelier vise, d'une part, à présenter et valider les plans d'action élaborés pour les actions pilotes choisies dans le cadre du PAC, à savoir le projet Souani dans la province d'Al Hoceïma et le site de Jebha dans la province de Chefchaouen, et, d'autre part, de discuter les résultats préliminaires de l'analyse de durabilité pour la zone du PAC-Rif central, afin notamment de valider les indicateurs à prendre en compte dans l'analyse prospective. L'ordre du jour est présenté en annexe 1.

Participation

3. Plus d'une soixantaine de participants, représentant les autorités et institutions nationales, régionales et locales impliquées dans le PAC, des ONG locales, des représentants du milieu universitaire, médiatique et des groupes d'intérêt, ont assisté à cet atelier aux côtés des consultants et des coordonnateurs nationaux et internationaux du PAC. La liste complète des participants figure en annexe 2 du présent rapport.

Allocutions d'ouverture

3. Le discours d'ouverture des 2 ateliers (PAC et « Destinations ») a été prononcé par M. Mohamed Chaoui, représentant du SEEE/DSPR. Le discours complet est porté en annexe 3.

4. Mme Zeljka Skaricic, représentante du CAR/PAP, a rappelé les objectifs des ateliers, les récents changements du contexte national suite aux instructions royales en faveur de l'environnement et du développement durable, ainsi que la très forte mobilisation méditerranéenne qui s'est traduite sur le plan juridique par la signature du protocole GIZC qui vient d'être ratifié par la Slovénie et la France. Ce protocole pourrait alimenter la loi littoral du Maroc et pousser son adoption.

Visualisation d'un film sur l'urbanisation des côtes

5. Le film de 15 min présente des exemples d'urbanisation du littoral méditerranéen et ses effets. Les cas présentés montrent la frénésie de l'immobilier (cas en France), les efforts de protection pour préserver les ressources côtières (cas en Espagne) et le développement contrôlé (cas en Croatie).

6. L'atelier sur « les actions pilotes, la gestion intégrée des zones côtières et l'analyse de durabilité » a été présenté par Mme Maria Snoussi, Chef de projet national du PAC-Rif central. La séance a été présidée par le professeur A. Adidi, consultant national du projet.

Point 1 de l'ordre du jour : Action pilote de Jebha

7. M. D. Nachite (consultant national et coordonnateur de l'AP Jebha) a présenté le plan d'action GIZC local pour Jebha. Il a d'abord rappelé la démarche, basée sur 4 ateliers participatifs et dont le but final est d'arriver à mettre autour d'une même table les différentes parties prenantes, et stimuler leur volonté de communiquer ensemble. Il a ensuite présenté les lignes d'actions, les objectifs spécifiques et les actions du Plan (PA) avec une proposition de hiérarchisation de ces actions, dans une perspective de développement durable. Enfin, M. Nachite a proposé une fiche projet pour chaque objectif spécifique, avec le coût indicatif, les porteurs et les ressources financières potentiels, ainsi que le phasage et le timing pour la mise en œuvre de l'action.

8. A l'exception de certains commentaires et compléments d'information notamment à propos de la rocade, ce plan d'action n'a pas été contesté ni soulevé de commentaires majeurs de la part de l'assistance. Au contraire, il a reçu son approbation et on peut le considérer comme validé par les participants locaux.

Point 2 de l'ordre du jour : Action pilote de Souani

9. M. N. Zine (consultant national et coordonnateur de l'AP Souani) a d'abord rappelé la problématique du site dont le projet touristique sera réalisé par la Compagnie Générale Immobilière (CGI). Il a ensuite présenté le Plan d'action, avec des objectifs spécifiques (sept), des orientations (vingt et une), des actions (cinquante-sept) et des propositions d'aménagement dans le but d'assurer les trois composantes du développement durable à savoir : la durabilité écologique, la durabilité sociale et culturelle et la durabilité économique.

10. La démarche participative a été présentée par M. Nibani (consultant national), qui a d'abord rappelé les différentes phases et étapes de cette démarche. Il a ensuite présenté en détail les différents objectifs de la démarche qui visent *in fine* l'auto-promotion du développement local. M. Nibani a en particulier rappelé les différents contacts réalisés directement avec/et entre les acteurs locaux et centraux et les débats qui ont été organisés lors des ateliers des trois groupes thématiques (Tourisme, Environnement et Socioculturel). Il a terminé en présentant les intérêts, et les attentes, ainsi que les faiblesses identifiées de la démarche participative.

11. L'exposé concernant l'AP Souani a, comme à l'accoutumée, suscité un grand débat. Toutefois, un consensus général s'est finalement dégagé concernant la nécessité d'apporter des améliorations sur ce projet pour lui garantir la durabilité.

12. Ainsi, les représentants de la société civile et, en particulier, le comité de suivi du projet, ont soulevé d'innombrables reproches au projet qu'ils ont détaillées dans un document intitulé « SOUANI-Préoccupations-Recommandations ». Ces reproches se rapportent notamment au caractère plus résidentiel et immobilier commercial que touristique du projet, au risque de privatisation de la plage et/ou la difficulté d'y accéder, au non respect d'une zone non constructible d'au moins 100 m, à la non délimitation du site Almazamma, au non respect de la procédure des études d'impact sur l'environnement et l'absence d'un cahier de charges. Il a été également proposé aux participants et responsables de l'atelier de formuler une recommandation

déclarant le projet non durable et non-conforme aux engagements du Maroc en général et aux objectifs du PAC, en particulier.

13. Les interventions des membres de la structure de coordination du projet PAC-Rif central (SEEE/DE, CAR/PAP, chef de projet, consultants) peuvent être résumées comme suit :

- Le projet PAC-Rif central a pour objectif de promouvoir la gestion intégrée des zones côtières et d'instaurer un cadre de travail réunissant tous les acteurs concernés, à savoir les autorités locales, les services extérieurs, les promoteurs, les ONG et tout autre acteur potentiel pour gérer les conflits et éviter les confrontations.
- L'accent a été mis sur le rôle de l'Etat et ses Structures dans la dynamique socioéconomique et culturelle de la région, en soulignant que ces derniers accordent un intérêt particulier aux préoccupations environnementales. Cette volonté des pouvoirs publics a été clairement entérinée par les orientations de *Sa Majesté Le Roi* d'abord dans le discours du trône du 30 juillet 2009 en appelant à l'élaboration d'une charte nationale sur l'environnement, ensuite lors de la réunion présidée par *Sa Majesté* le 24 septembre 2009 et entièrement consacrée à l'environnement en insistant sur l'obligation pour les projets notamment touristiques d'obéir à un cahier de charges précis, et enfin, dans le message royal à la rencontre internationale sur les changements climatiques le 16 octobre dernier, réitérant les instructions royales au gouvernement pour que les questions environnementales soient au cœur des programmes de développement en adoptant une démarche participative et intégrée.
- La zone d'implantation du projet Souani a été choisie en tenant compte des orientations du schéma directeur qui l'a identifiée comme zone touristique. Le rôle des différents acteurs, et notamment la société civile, est d'accompagner la conception du projet pour l'orienter vers la durabilité, en atténuant ses effets éventuellement négatifs en se basant sur des arguments scientifiques et fiables telle que l'analyse coût-bénéfice du projet.

14. Il est à signaler à cet égard que les autorités locales adhèrent à ce processus participatif et de concertation intégrée avec tous les acteurs concernés, et ont déjà exprimé leur accord sur le respect de la zone non constructible des 100 m figurant parmi les dispositions de la GIZC, notamment dans le protocole GIZC en Méditerranée signé par le Maroc.

Point 3 de l'ordre du jour : Présentation des résultats préliminaires de l'activité « Analyse de durabilité »

15. M. L. Aït Brahim (consultant national) a d'abord rappelé l'intérêt de l'analyse de durabilité pour le PAC-Rif central. Il a ensuite présenté les indicateurs-clés de durabilité de la province d'Al Hoceïma et ceux de la province de Chefchaouen, ainsi que les scénarios tendanciels sous forme d'AMOEBAs, pour les indicateurs où les données sont représentatives. Il a notamment insisté sur le problème de disponibilité et de fiabilité des données. En effet, il n'a pas été possible d'avoir des données actualisées et comparables pour la plupart des secteurs, ce qui a restreint le choix d'indicateurs de durabilité et entravé la réalisation d'une étude prospective consistante.

16. La discussion a donc porté notamment sur ces contraintes et sur les moyens d'y pallier, notamment en ce qui concerne les indicateurs dont les seuils minimum et maximum ont soulevé un certain nombre de critiques. Toutefois, tous les efforts seront déployés par tous les partenaires du projet PAC-Rif central et en particulier le consultant national pour aboutir aux meilleurs résultats possibles.

Clôture de l'atelier

17. Les allocutions de clôture ont été prononcées par M. Chaoui du Département de l'Environnement, Mme Skaricic du CAR/PAP et Mme Snoussi, chef du projet national du PAC-Rif central. Parmi les principaux points de ces allocutions, on peut citer :

- Les acquis du projet, à savoir la démarche participative qui a permis à tous les acteurs concernés d'exprimer leurs avis et attentes, la complexité du processus GIZC démontré par le travail sur les actions pilotes, la difficulté de faire des projections futures en l'absence de données fiables ;
- La politique nationale en matière d'environnement et de développement durable tracée par Sa Majesté Le Roi. A cet effet, Mme Snoussi a fait lecture d'une partie du message royal à la rencontre internationale sur les changements climatiques à laquelle elle était invitée ;
- Les catastrophes telles que le dernier tsunami en Asie montrent la nécessité de reculer toute construction au-delà des 100 m requis par le protocole GIZC en se basant sur des études fiables ;
- Les projets GIZC ont été certes initiés par le Département de l'Environnement et le CAR/PAP mais ils ont été enrichis par l'implication de tous les participants qui ont assisté aux différents ateliers. Un autre atelier aura probablement lieu avant la réunion de clôture finale en fin 2009.

18. L'atelier a été clos le 20 octobre 2009 à 12h30.

Annexe 1

Programme

Lundi, 19 octobre 2009	
15h00 - 15h30	Action pilote de Souani : rappel de la problématique et des activités réalisées; plan d'action proposé (consultants nationaux).
15h30 - 16h30	Discussion.
16h30 - 16h45	Pause café.
16h45 - 17h15	Action pilote de Jebha : rappel de la problématique et des activités réalisées; plan d'action proposé (consultants nationaux).
17h15 - 18h30	Discussion.
Mardi, 20 octobre 2009	
9h00 - 10h00	Actions pilotes : considérations finales.
10h00 - 10h30	Présentation des indicateurs du développement durable sélectionnés (consultant national).
10h30 - 11h00	Pause café.
11h00 - 12h30	Discussion : validation des indicateurs sélectionnés, seuils déterminées, etc.
12h30	Clôture de l'atelier.

Annexe 2

Liste des participants

<p>ACHAHBAR Rachid Ass Mémoire du Rif 0668072247 Assmad01@yahoo.fr</p> <p>ADIDI Abdelaziz Consultant national 0663113902 F 0537775009 a2adidi@yahoo.fr</p> <p>ACHATBI Abdeslam CU Bni Bouayach Vice-président 0661503794 F 0539804050 benibouayach@hotmail.com</p> <p>AFRASS Najib Ass AGIR 0666755736 afnaji@hotmail.com</p> <p>AIT ALI Abdellah Gendarmerie Royale Comandant Compagnie GR Al Hoceima 0661224986</p> <p>AIT BRAHIM Lahsen Consultant national 066197031 F 0537771957 laitbrahim@gmail.com</p> <p>ANOUK Youssef CR Aït Youssef Ou Ali Vice-président 0670236524 anoukyou@hotmail.com</p> <p>AOURYAGHEL Abdelhabib Comité Jebha 0670167367 habibe-jek11@hotmail.com</p> <p>AZERKANE Solimane Comité de Suivi du projet Souani 0679408790</p> <p>AYACH Mohamed Province Chefchaouen Chef Bureau Planification 0662361972 0539989375</p>	<p>ELHAMMOUTI Omar CR Izemmouren Président 0666474306</p> <p>ELHATTACH Abdelilah CU Ajdir Président 0664747696 LILAHINO@gmail.com</p> <p>EL KAHOADJI Mohamed ADEMN Chefchaouen 0663834063 F 0539992276 rifman1@gmail.com</p> <p>EL KASRI Mohammed DREF Rif Chef Service Régional 0661911201 F 0539930041 Elkasri_mo@yahoo.fr</p> <p>ELKHADROUNI Abid Ass. AMTAR_Jebha 0610283519</p> <p>EL KHATTABI Jamal Comité de Suivi du projet Souani 0033616031278 F 0033328767499 Jamal.elkhattabi@polytech-lille.fr</p> <p>ELMAMOUN Fouad Hotel El Mamoun-Jebha 0666393810 / 0539989995</p> <p>ELMESBAHI Mohamed CR Bni Gmil Mestassa Vice-président 0611944499</p> <p>ELOUARNANI Habib Comité de Suivi du projet Souani 0678375621</p> <p><i>ELOUAZZAHI Mohamed</i> CR Snada Président 0670167325</p> <p>EL SABRI Saïd SEEE/Chef Service Régional de l'Environnement Al Hoceima</p>	<p>KHIDOUR Lhoussaïne SEEE/Chef Service Régional de l'Environnement Tanger-Tétouan 0661847072 F 0539322111 khidour@yahoo.fr</p> <p>KHOUAKHI Abdou PAC-Maroc 0667974233 Abdouu2005@gmail.com</p> <p>LABHAR Khalid Groupe GEODE Coordinateur 068201629</p> <p>LACHKAR Youssef CR M'Tioua 0642436816</p> <p>LEMALLAM Omar ONG Mémoire du Rif/Président 0662476874 Omar_lemallam@yahoo.fr</p> <p>MAGHRAOUI Mohammed INRH Tanger-Mdiq Chef service 0666088078 F 05 39 66 39 45 m.maghraoui@gmail.com</p> <p><i>MAYMOUN Mohamed</i> <i>ONEP</i> 0666347780 mmaymoun@onep.org.ma</p> <p>MESSAOUDI Hakim Ass. GEODE 0661869597 Messaoudi.Hakim@gmail.com</p> <p>Moudian Kamal 0662156996</p> <p>NACHITE Driss Projet PAC 0661069535 nachite@menara.ma</p> <p>NIBANI Houssine Projet PAC 0662024503 05 39 84 00 09</p>
---	--	---

<p>BALLOT Rifat Ass. AZIR pour l'environnement 0673595095 rifat@hotmail.com</p>	<p>066170 15 84 F0539985911 s_elsabri@yahoo.fr</p>	<p>agirnibani@gmail.com</p>
<p>BELHCEN Ali Ass Plate-forme 0664279588 belhcenali@gmail.com</p>	<p>ERBATI Elarbi Consultant national 0667875160 erbati_insap@gmail.com</p>	<p>PERELLI Carlo Consultant CRENOS</p>
<p>BELKHADA Ikram Ass AGIR 0676329504</p>	<p><i>ETTAMIOUI Mohamed</i> Ass ACEC 0667170700 NIZAIMAN@hotmail.com</p>	<p>PEREZ-NIEVAS Pablo Fondation IPADE 0661487713</p>
<p>BENKADDOUR Salma IRHUAE/ 0539841552 F 0539841551 salmabenk@yahoo.es</p>	<p>FERIH Aziz Ass Talassemrane 0666684223 F 0539989727 Ferich25@yahoo.fr</p>	<p>RIANE Mohamed Agence Urbaine Tétouan-Antenne Chefchaouen 0667558254 F 0539988571 riane.architecture@gmail.com</p>
<p>BOUADDI Abdeslam Comité de Suivi du projet Souani 0661055061 F 0539957132 bouaddiabdeslam@yahoo.fr</p>	<p>GARDI khadija SEEE/DE/DSPR 0537570758 gardikhadija@yahoo.fr</p>	<p>SATTA Alessio Pojet "Destinations" 0678404989</p>
<p>BUDASDIT Abderrachid Province Al Hoceima/Chargé Service Environnement 0661353183 Rac.Provi@hotmail.com</p>	<p>HARMOUCH Ahmed Commandant Provincial Al Hoceima Protection Civile 0661082732 F 0539982451 pcahmedalhoceima@yahoo.fr</p>	<p>SETTIH Jamal INRH Nador 0666315838 settijamal@gmail.com</p>
<p>CHAOUI Mohammed SEEE/DE/DSPR Chef Service Eau 0537570656 chaoui@enironnement.gov.ma</p>	<p>HIMDI Abdelmalek ARTH – FNIH Président 0539982233 F 0539983314 quemado@sogatou.ma</p>	<p>SKARICIC Zeljka CAR/PAP-Chargée de mission 00 385 21 340490 Zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr</p>
<p>CHARIF Mohamed CU Imzouren Vice-Président 0670894198</p>	<p>IBILLA Abdelaziz DPM Al Hoceima 0661317947 Chargé sécurité et prévention de pollution ibilla.Abdelaziz@gmail.com</p>	<p>SNOUSSI Maria Projet PAC 0661401532 Ma.snoussi@gmail.com</p>
<p>DIB Mustapha CR Bni Boufrah Président 0667025821</p>	<p>IZEM Azzeddine Délégation Tourisme Al Hoceima 0665382310 F0539985476 aizem@tourisme.gov.ma</p>	<p>TESSOUDALI Redouane Coopérative pêche artisanale Jebel 0666241362 Tess-Red@hotmail.com</p>
<p>ELACHKAR Farid CR Ruadi Président 0668351560</p>	<p>JABRANE Mohamed DREF-NE/Chef Service 0661074279 F0539981052 Jabran252002@yahoo.fr</p>	<p>ZEKKARI Mohamed ONEP Chefchaouen 0668471112 F 05 39 98 91 55 mdzekkari@yahoo.fr</p>
<p>ELANDALOSI Mohamed AZIR/Président 0660050702 F 0539841718 mohazir@hotmail.com</p>	<p>KADA Omar INRH Nador Chef Service 0667021556 inrhomarkada@yahoo.fr</p>	<p>ZIATI Mansour DRET d'Al Hoceima 0663106510 F 0539983904 dre-hoceima@mtpnet.gov.ma</p>
		<p>ZINE Nasser Eddine Consultant national 0667679225 nzine@hotmail.com</p>
		<p>ZORAA Mohamed Marine Royale/Commandant 0618116534</p>

EL FAHCHOUCH Ahmed Nasreddin FSR 0660677320 Fa.nasreddine@gmail.com	KAIKAI Abdelouahed AGIR 0662060562 TF 0539840009 kaikagir@yahoo.fr	
---	---	--

Annexe 3

Discours d'ouverture

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'immense plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et je tiens à vous remercier d'avoir répondu à notre invitation pour faire aboutir les projets « Destinations » et PAC-Rif central dont nous poursuivons ensemble la mise en œuvre.

Je tiens également à remercier le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) à travers sa représentante, Mme Zeljka Skaricic, pour son appui à la réussite de ces projets.

Notre présente rencontre confirme une fois de plus, l'intérêt que nous accordons au processus participatif, indispensable à la promotion de nouvelles pratiques de management visant le développement durable et la « Gestion Intégrée des Zones Côtières ».

En effet, nul besoin de rappeler que tous les acteurs concernés au niveau local ou central ont été impliqués tout au long du déroulement des différentes activités marqué à chaque étape par l'organisation d'ateliers et de rencontres dont les derniers avaient lieu en avril dernier à Al Hoceïma et en juin à Jebha-Chefchaouen.

Mesdames et Messieurs,

Les ateliers que nous entamons aujourd'hui ont une importance singulière à savoir la clôture du projet « Destinations » qui vient couronner les efforts que vous avez tous consentis depuis son démarrage en novembre 2007 et qui ont permis de réaliser un certain nombre d'activités dont on peut citer :

- l'analyse diagnostique de la zone d'Al Hoceïma ;
- le renforcement des capacités des acteurs concernés à travers des ateliers de formation sur l'évaluation de la capacité d'accueil touristique, les outils de gestion environnementale dans le secteur du tourisme et des structures hôtelières ;
- le choix de structures hôtelières pilotes pouvant être certifiées Ecolabel ;
- l'élaboration d'indicateurs de tourisme durable ;
- la proposition d'une stratégie environnementale de tourisme durable ;
- la présentation des éléments de la stratégie environnementale de tourisme durable.

Ce dernier atelier du projet « Destinations » sera également l'occasion de discuter et de valider la stratégie de développement durable du Tourisme dont les grandes lignes ont été présentées lors de l'atelier précédent au mois d'avril et de définir des actions précises et réalisables pour sa concrétisation.

Mesdames et Messieurs,

L'environnement est encore plus aujourd'hui au cœur des préoccupations nationales aux plus hautes sphères de l'Etat. En effet, Sa Majesté le Roi Mohamed VI tel que cela a été annoncé dans le discours du Trône 2009 a mis l'accent sur la problématique de la préservation de l'environnement qui interpelle toutes les nations et conditionne l'avenir de l'humanité » et a donné Ses hautes instructions au Gouvernement pour s'atteler rapidement à l'élaboration d'une Charte nationale de l'Environnement et du développement durable.

Cette charte devra permettre de mobiliser tous les acteurs nationaux pour la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, ainsi que du patrimoine culturel dans le cadre du processus de développement durable.

Le tourisme est l'un des secteurs les plus prometteurs de développement pour notre pays et qui appelle la mobilisation de tout un chacun (opérateurs, élus, organisations professionnelles, autorités locales et autres compétences) pour réussir le pari d'un tourisme citoyen qui s'opère dans une logique de développement durable. Les projets réalisés et ceux à venir, doivent désormais obéir à un cahier de charges précis qui matérialise la volonté du Maroc de s'inscrire dans une politique progressive qui concilie les impératifs du développement socio-économique et la préservation de l'environnement et le développement durable.

Ces orientations royales nous réconfortent dans notre conviction que l'action est non seulement possible, mais s'avère aujourd'hui nécessaire et nous incitent à continuer ce processus de sensibilisation et d'accompagnement des différents acteurs pour renforcer leur mobilisation. Les projets qui nous réunissent aujourd'hui en sont le meilleur exemple.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, depuis le démarrage du projet PAC-Rif Central, dont l'une des principales composantes est le « Tourisme Durable », on a opté pour le regroupement des ateliers concernant ces deux projets pour optimiser la participation des acteurs impliqués et assurer la complémentarité dans la mise en œuvre des différentes activités.

Ainsi, cet atelier de clôture du projet « Destinations » sera suivi par un atelier du projet PAC-Rif Central qui sera consacré à la présentation et la validation des plans d'action des Actions Pilotes et des Indicateurs de développement durable.

Dans ce cadre, plusieurs progrès ont été accomplis dont on peut citer :

- L'établissement d'un bilan diagnostic exhaustif de la région d'Al Hoceima et Chefchaouen comprenant l'analyse sociodémographique, les potentialités touristiques, l'inventaire du patrimoine historique et culturel et des sites naturels et sensibles. Les sites des Actions Pilotes ont fait l'objet d'analyses encore plus poussées.
- Concernant les Actions Pilotes, des visites des sites Souani et Jebha ont été effectuées et des plans d'action respectifs ont été proposés. Ces plans d'action vous seront présentés cet après-midi pour les compléter et les valider.
- L'identification d'un certain nombre d'indicateurs du développement durable qui vous seront exposés demain matin pour les finaliser.
- En matière de « Protection des sites sensibles naturels », l'assistance apportée au point focal national du CAR/ASP a permis de proposer le Parc National d'Al Hoceima en tant qu'ASPIM (Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne). L'inscription finale du parc sur la liste des ASPIM devra être adoptée lors de la CoP à Marrakech.

L'aboutissement des travaux de cet atelier permettra de tracer une stratégie concertée de GIZC et de Développement Durable d'abord pour les zones d'Al Hoceima et de Chefchaouen et ensuite pour nos zones côtières méditerranéennes et atlantiques.

Mesdames et Messieurs,

En comptant sur votre contribution active pour enrichir les débats de ces ateliers, je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention.